

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les projets seront étudiés, et notés selon les critères et la notation définis ci-dessous.

Originalité du projet ou de la technologie : 40 points

Niveau de créativité du projet :

- Le projet proposé est particulièrement original. Il peut correspondre à un assemblage de services ou proposer un nouveau produit/service ou une nouvelle technologie.

Pertinence du projet pour un opérateur télécom au regard des besoins utilisateurs : 30 points

Pertinence du marché et évolutions : 10 points

- L'innovation doit s'inscrire dans les enjeux d'un opérateur télécom et doit correspondre aux évolutions du marché.

Pertinence des scénarios d'usage ou d'utilisation : 10 points

- Les scénarios proposés prendront en compte simplicité d'utilisation, utilité, accessibilité et impact relationnel. Les scénarios doivent être illustrés.

Valeur ajoutée pour les utilisateurs : 10 points

- Une définition claire des besoins utilisateurs sera précisée. L'utilisateur peut être l'utilisateur final, une entreprise partenaire ou l'opérateur lui-même.

Qualité du dossier et du projet : 30 points

Qualité globale du dossier : 6 points

- Dossier bien présenté, bien orthographié.

Faisabilité technique : 8 points

- Analyse technique pertinente.

Modèle économique : 8 points

- Analyse économique pertinente : cible et taille du marché bien analysées.

Illustrations graphiques : 8 points

- Qualité des illustrations graphiques.